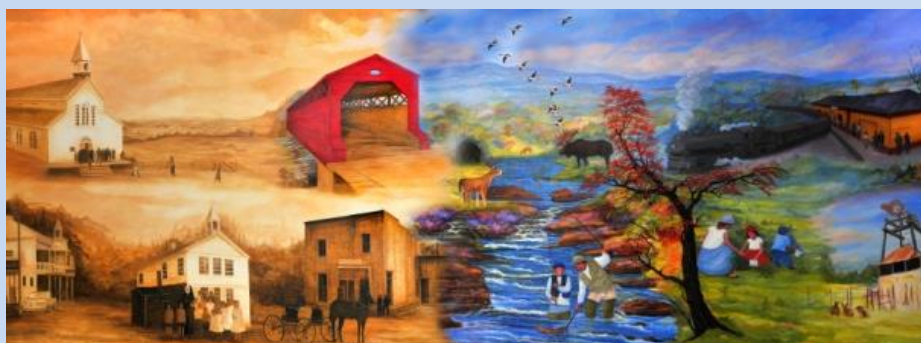




Municipalité de
La Macaza
53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



Bulletin d'informations août 2016

Mot de la mairesse

Modification à la réglementation municipale

Chères macaziennes et chers macaziens,

Le conseil municipal élu en novembre 2013 s'était engagé à revoir la réglementation municipale afin de l'adapter à notre réalité rurale. Fidèles à leurs engagements, vos élus ont démarré la révision et la municipalité est prête à vous présenter une première mouture du travail fait avec la collaboration des membres du comité consultatif d'urbanisme (C.C.U) et des administrateurs des associations de lacs. Tous les secteurs de la municipalité étaient représentés par les dix-sept (17) personnes qui se sont réunies pour discuter du projet de modification.

Le travail a débuté avec nos inspecteurs et la direction. Les règlements les plus problématiques ont été sélectionnés. Des recherches ont été effectuées pour trouver des comparatifs afin de présenter au comité une modification adéquate à nos besoins tout en respectant les lois et le schéma d'aménagement de notre MRC.

Le comité s'est réuni à 2 reprises afin d'étudier les propositions que notre inspecteur, Yves Séguin, nous avait préparées. Ces rencontres se sont faites sous le signe de l'harmonie et de la volonté de trouver la meilleure avenue pour notre municipalité. Le comité s'est penché sur une vingtaine de modifications et après de belles discussions et un tour de table, une proposition de modification a été retenue pour chacun des points. Les textes ont été réécrits, présentés au caucus et acceptés à la séance du conseil du mois d'août. Ils ont été envoyés pour révision et approbation par le comité administratif de la MRC. Suite à leur réponse, une rencontre de consultation publique sera faite pour vous présenter les modifications.

Vous êtes donc invités à vous prononcer sur chacun des règlements modifiés. Après cette rencontre, si besoin il y a, le texte sera réécrit et retourné à la MRC pour une nouvelle vérification et approbation. Un certificat de conformité nous sera délivré.

Un avis public sera émis afin d'annoncer la possibilité de faire une requête demandant l'ouverture d'un registre afin de permettre aux personnes habiles à voter de se prononcer. Un nouveau processus de consultation pourrait alors être nécessaire. Au final, les modifications seront entérinées à une séance du conseil. Un avis public sera émis pour annoncer l'entrée en vigueur des règlements 217 et 219 modifiés.

Je tiens à remercier, en mon nom et celui des membres du conseil, les employés pour leur travail et leur collaboration à ce projet de révision. Un merci particulier à Yves Séguin, un gros merci aux membres du C.C.U et des associations de Lacs pour leur disponibilité et leur collaboration. Nous sommes vraiment fiers du travail de collaboration amorcé avec eux au cours des dernières années.

Je vous souhaite un mois de septembre chaud et ensoleillé,

Céline Beauregard
Votre mairesse

Sommaire

Mot de la mairesse	1
Mot du directeur général	2
Faits saillants	
Sécurité publique	3
Borne de recharge- véhicule	
Consultation – avis publique	4
Entente SEPAQ	
Collecte de gros rebus	
Fête des Ethnies	5
Pergola	
Échange de végétaux	
Croix-Rouge	
Marathon Desjardins	6
Cueillette de champignons	
Quiz - Patrimoine	
Journée de la culture	7
Bibliothèque	
Brunch	8
L'âge d'or	
Calendrier des événements	

Pour rejoindre la municipalité:

Tél. : 819-275-2077
Fax : 819-275-3429
Courriel : info@munilamacaza.ca

En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre le Service des travaux publics ou l'employé de garde au (819) 278-5074

Pour recevoir les communiqués de la municipalité, veuillez envoyer votre adresse courriel à: info@munilamacaza.ca

Date de tombée de la prochaine édition
16 septembre
Prochaine parution
septembre 2016



Des nouvelles de l'Hôtel de Ville

Bonjour à toutes et à tous

J'ai accepté, comme vous le savez, l'invitation du conseil de prendre en charge l'administration pour une année et de profiter de mon passage à la municipalité pour préparer la relève avec le directeur général adjoint, Étienne Gougoux, qui fonctionne déjà très bien et qui apprend très rapidement.

Depuis mon arrivée comme directeur général par intérim, j'ai été à même de constater que la municipalité compte sur une équipe compétente et dévouée. C'est déjà un avantage positif.

Cependant, le fait qu'autant de personnes se soient succédées à la direction générale depuis quelques années n'a pas permis une stabilité souhaitable à l'administration. Sans juger de la valeur des individus qui m'ont précédé, force est de constater que le suivi des dossiers a connu des ratés, ce qui a pu causer des insatisfactions et certains problèmes. La fonction de directeur général est, il ne faut pas l'oublier, une fonction clé, tout comme la fonction de maire.

En effet, le maire et le directeur général sont les deux pivots d'une municipalité qui fonctionne correctement. Le maire est pour l'administration la voix des élus et le directeur général est pour le maire la voix de l'administration. Cette complicité, dans le bon sens du terme, est fondamentale. Je peux d'ores et déjà affirmer que c'est un acquis avec votre mairesse avec qui je partage des valeurs essentielles à la vie démocratique.

De par mon expérience puisque j'ai eu le privilège d'occuper tour à tour la fonction de conseiller, de maire et de directeur général, je connais parfaitement le rôle de chacun. Les élus prennent les décisions, l'administration s'assure de voir à leur application.

Pour moi, il est très important que chacun joue le rôle qui lui est dédié. Bien que personne ne soit parfait, bien que des désaccords fassent partie de la vie en société, je privilégie deux valeurs qui me sont fondamentales : la transparence et le respect des autres, tout en sachant que la transparence n'est pas illimitée. Pour prendre des décisions, il faut réfléchir, discuter et accepter nos différences. Il y a des éléments de ces discussions et du partage de nos différences qui devront toujours demeurer confidentiels. Il y a rarement des décisions qui fassent l'unanimité. Le plus important est d'en arriver avec des décisions les plus consensuelles possibles dans l'intérêt supérieur de la municipalité. C'est le rôle premier d'un conseil. Pour y arriver, chacun et chacune doit jouer le rôle qui lui revient.

Enfin, une municipalité qui fonctionne bien doit aussi compter sur une population éveillée et qui doit tout de même faire confiance à ses élus tout en les questionnant et en leur soumettant des opinions et des propositions, mais toujours dans le respect. Tout ne sera pas réglé en cinq minutes. Il faut aussi faire confiance au temps.

Jacques Brisebois
Directeur général



COMMUNIQUÉ

Faits saillants de la séance ordinaire du conseil municipal du 8 août 2016

- L'inscription de Céline Beauregard, mairesse et du conseiller Richard Therrien au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités a été approuvée.
- Le règlement 2016-109 décrétant la politique de remboursement des dépenses a été adopté. La municipalité dispose donc désormais de sa propre politique à cet égard.
- Le contrat de travail de monsieur Jacques Brisebois a été approuvé. Ce dernier occupe ainsi les fonctions de directeur général et de secrétaire trésorier quatre jours par semaine.

- Les élus ont résolu d'appuyer la municipalité de Chute-Saint-Philippe dans le dossier des réserves naturelles privées en exigeant que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques consulte les municipalités lors de la mise en place de telles réserves.
- Une résolution a été votée afin d'autoriser l'achat de 3 billets pour le tournoi de golf de la fondation du Centre hospitalier des Laurentides et du Centre de réadaptation des Hautes-Vallées.
- Le rapport des dépenses de la fête nationale du Québec et de la fête du 1^{er} juillet a été adopté. Un budget de 4000\$ a par ailleurs été octroyé pour l'organisation de la fête des ethnies.
- L'entente entre la Sépaq et La Macaza a été approuvée. Il est désormais possible pour tous les détenteurs d'une carte citoyenne valide de La Macaza d'obtenir gratuitement une carte d'accès annuelle pour le parc du Mont-Tremblant.
- Une somme de 500\$ a été octroyée pour l'impression de dépliants retraçant l'histoire de la base militaire de La Macaza à la condition que ce texte soit approuvé par la municipalité.
- Les élus ont résolu de procéder à l'achat de défibrillateurs cardiaques. Ceux-ci seront installés dans les principaux secteurs de la municipalité (secteur du lac Chaud, secteur du lac Caché et secteur du centre du village). Les emplacements exacts seront rendus publics une fois que ceux-ci auront été choisis selon la suggestion de nos premiers répondants.
- Une borne de recharge de 240 volts pour les véhicules électriques sera installée dans le stationnement de l'hôtel de ville. Cette borne sera accessible gratuitement pour les citoyens et pour les visiteurs.

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site Web de la Municipalité.

Sécurité publique-vitesse

Au cours des derniers mois, plusieurs plaintes ont été acheminées à la municipalité concernant la vitesse des automobilistes sur nos routes et chemins. De plus on a signalé à la municipalité que plusieurs automobilistes négligent de faire leurs arrêts aux intersections. Le dépassement des limites de vitesse tout comme ne pas faire ses arrêts sont des situations qui risquent de causer des accidents et de mettre en danger la sécurité des autres usagers de la route de même que celle des piétons et des cyclistes.

La mairesse et le directeur général ont rencontré la policière de la Sûreté du Québec répondante de la municipalité afin de demander une surveillance accrue. Ce qui sera fait. Au-delà de la répression, la municipalité demande à ses citoyennes et citoyens de faire preuve de civisme, de lever le pied et de ralentir. Évitions les drames inutiles.



Borne de recharge-véhicule électrique

Lors de la dernière séance, le Conseil a pris la décision de doter la municipalité d'une borne de recharge pour les véhicules fonctionnant à l'électricité. Il s'agit d'une borne de 240 volts. La municipalité se joint ainsi à un mouvement qui prend de l'ampleur à l'échelle du Québec. Il s'agit d'un geste très favorable à l'environnement et qui s'inscrit dans un créneau d'excellence puisque le Québec est un chef de file mondial en énergie électrique. La borne sera installée dans les prochaines semaines à l'Hôtel de Ville. Nous vous invitons à partager l'information avec vos connaissances et ainsi rejoindre les utilisateurs d'un tel équipement.



La Macaza

AVIS PUBLIC-ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LA MODIFICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME CI-APRÈS DÉCRITS.

1. Lors de la séance régulière du 8 août 2016, le conseil a adopté un premier projet pour modifier les règlements suivants :

-Premier projet de règlement no 2016-112 ayant pour objet de modifier le règlement 219 relatif au zonage;

-Premier projet règlement no 2016-113 ayant pour objet de modifier le règlement 217 relatif aux divers permis et certificats.

2. Les modifications à ces règlements visent à la fois une simplification dans l'application et une mise à jour des dits règlements.
3. Une assemblée publique de consultation aura lieu le samedi 10 septembre 2016, à 9 h 30, à la salle Alice-Rapatel-Dubuc (sous-sol de l'Hôtel de Ville) au 53 rue des Pionniers. L'objet de cette assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les projets de règlement. Au cours de cette assemblée publique, les projets de règlement seront expliqués ainsi que les conséquences de leur adoption.
4. Ces projets de règlement sont sujets à approbation référendaire par les personnes habiles à voter en vertu des articles 113 à 115 de la LAU.
5. Les projets de règlement peuvent être consultés sur le site internet à www.munilamacaza.ca (sous l'onglet documentation) et à l'Hôtel de Ville, situé au 53 rue des Pionniers durant les heures de bureau (8 h à 12h et 13 h à 16 h30 du lundi au jeudi et 8h30 à 12 h le vendredi).

Donné ce 15 août 2016

Jacques Brisebois
Directeur général



Entente avec la SEPAQ

La municipalité et la SEPAQ ont la volonté conjointe de favoriser la fréquentation accrue du Parc national du Mont-Tremblant par les résidents de La Macaza et de développer un sentiment d'appartenance des citoyens vis-à-vis cet attrait majeur de notre région.

Une entente a été rédigée entre les deux instances en ce sens. Cette entente prévoit la gratuité à la carte d'accès annuelle du parc du Mont-Tremblant pour les résidents de La Macaza qui possèdent une carte citoyenne. Le paiement complet desdites cartes d'accès annuelles sera remboursé par la municipalité. Celles et ceux qui auraient acheté une carte d'accès au parc pour l'année 2016 sont priés de le faire savoir à la municipalité afin d'obtenir leur carte citoyenne et ainsi bénéficier du remboursement.

En vertu de cette entente, la municipalité s'engage à payer une contribution annuelle minimale de 3 000\$. La SEPAQ s'engage quant à elle à réserver cette somme annuelle versée par la municipalité, de la doubler à même ses fonds et d'utiliser ces argents pour des investissements visant l'amélioration de l'offre de service dans le secteur de La Cachée, investissements qui seront convenus entre les deux parties.

Dernière collecte de gros rebuts le 6 septembre

Dès la semaine du 6 septembre, une dernière collecte de gros rebuts aura lieu à La Macaza. Il est interdit de déposer vos gros rebuts au garage municipal ou dans votre bac noir. Placez-les en bordure de la route le 6 septembre au matin prochain afin qu'ils soient ramassés.

Fête des Ethnies

3 septembre 2016



La Municipalité de La Macaza désire vous rappeler que la 4e édition de la Fête des Ethnies, aura lieu le samedi 3 septembre prochain à compter de 14 h à la salle municipale Alice Rapatel Dubuc.

Cette année encore nous invitons toutes les personnes qui désirent partager un plat typique de leur pays, pour accompagner un méchoui, à nous en faire part en téléphonant à la réception de l'Hôtel de Ville au (819) 275-2077 ou à Jean Zielinski, responsable de cet évènement au (819) 275-5918.

Cette année le chanteur **Jocelyn Saint-Jean** saura vous divertir. Nous invitons toutes personnes ou groupes qui désirent participer à ce spectacle à nous en faire part en appelant aux numéros ci-haut affichés. Vous serez les bienvenus.

Nous désirons vous aviser qu'il sera interdit d'apporter vos consommations, puisqu'il y aura un service de bar sur place. Merci de votre collaboration. En ce qui concerne le côté culinaire de cette fête, c'est gratuit.

Alors, chers citoyennes et citoyens, venez en grand nombre participer à cette activité rassembleuse que la municipalité organise pour vous. Il nous fera plaisir de vous y rencontrer.

D'ici là, votre conseil municipal vous invite à passer un excellent été parmi nous à La Macaza.

Jean Zielinski, conseiller responsable de l'évènement



Jardiniers, vous êtes invités à la 4^e édition de **l'échange de végétaux**. Cet événement se veut un moment de partage entre amateurs ou passionnés des plantes. Alors apportez vos surplus de végétaux et faites profiter vos compères !



Au garage municipal
Samedi 17 septembre 2016
De 9h00 à 12h00

C'est un rendez-vous!

Isabelle Hébert, horticultrice

Le secret de la santé, physique et mentale, est de ne pas s'en faire avec le passé, de ne pas s'inquiéter du futur ou d'anticiper des problèmes. C'est de vivre sagement le présent.

Bouddha

Pergola-Parc de l'Hôtel de Ville

Le conseil municipal a donné son aval pour doter le parc de l'Hôtel de Ville d'une pergola à proximité du jardin communautaire. De cette façon, cet équipement pourra être à la disponibilité tant des usagers du parc que des utilisateurs du jardin communautaire. Cette pergola sera construite sur place par **Pierre-Olivier Lefebvre** dans les prochaines semaines.

BÉNÉVOLE POUR LA CROIX-ROUGE

-information partagée



La Croix-Rouge aide les victimes de catastrophes, d'incendies et d'inondations. Ses bénévoles sont présents en tout temps pour apporter réconfort et chaleur humaine aux sinistrés. Devenez bénévole pour la Croix-Rouge : joignez-vous à l'équipe d'intervention de la MRC d'Antoine Labelle! En tant que bénévole de la Croix-Rouge, vous :

-ferez partie d'une équipe spécialisée, dynamique et motivée

Recevrez une formation reconnue en secourisme et en intervention d'urgence.

Pour plus d'informations : 1-844-540-5410 ou www.partenairescroixrouge.ca

MARATHON-PLEIN AIR RIVIÈRE-ROUGE

Le 9 octobre prochain, c'est la 5^e édition du Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge.

Le MARATHON se produira entre Rivière-Rouge et Nominingue. Le parcours se fera sur le Parc linéaire LeP'tit Train du nord, une section asphaltée. Il y aura un marathon de 42,195 km, un demi-marathon de 21,0975 km, des marathons de 10, 5 et 2.5 km et un de 5 km avec bébé-poussette. Enfin, une nouveauté sera ajoutée, soit une course de canicross.

Pour toute information, vous pouvez communiquer par téléphone au 819-275-2577 ou par courriel à l'adresse marathonvalléedelarouge@gmail.com.

La Municipalité de La Macaza invite ses citoyens à participer à cet événement et elle remboursera 20% des frais d'inscription et des chandails seront distribués gratuitement aux participants issus de la municipalité. Enfin un club de marche sera mis en place pour s'y préparer.

Bon marathon à toutes et à tous.



Cueillette de champignons, dimanche le 25 septembre 2016

Voici l'horaire de la journée :

- 8 h 30 ... Arrivée des participants**
- 8 h 45 ... Mot de bienvenue de Monsieur Lucien Brien**
- 9 h 00 ... Départ pour la cueillette**
- 10 h 15 ... Retour à l'hôtel de ville**
- 10 h 30 ... Identification et nettoyage de champignons**
- 11 h 30 ... Dégustation**

Coût pour l'activité: Résident : adulte 10,00\$ et enfant 5,00\$
Non-résident : adulte 20,00\$ et enfant 10,00\$

Réservez votre place, car un maximum de 30 personnes sera accepté pour cet événement.
Pour plus d'informations ou encore pour réservation, téléphoner au (819) 275-2077 poste 21

QUIZ – Questions de Patrimoine Macazien

Préparé par Christine Macias (réponses à la page 8)

1. En quelle année La Macaza est-elle devenue une municipalité?
2. Nommez le célèbre personnage qui a encouragé les colons à développer les Hautes-Laurentides?
3. Quel était le nom de la 1^{ère} gare du Train du Nord à La Macaza?
4. Quel est le nom de la 1^{ère} institutrice native de La Macaza?
5. En quelle année fut bâtie l'église Notre-Dame du Divin Pasteur?
6. Quel est le nom de la cloche de l'église Notre-Dame du Divin Pasteur?
7. D'où vient cette cloche reçue en cadeau?
8. Qui sont les architectes et constructeurs de l'église Notre-Dame du Divin Pasteur?



Sérénades en cascades

les journées de la culture

OYEZ, OYEZ,

Citoyens, citoyennes, amoureux de l'histoire et du patrimoine de La Macaza.

Nous vous invitons à venir souligner ensemble, **dimanche le 2 octobre 2016**, les tous récents travaux de rafraîchissement de notre pont couvert! 112 ans, ça se commémore! Sur le pont Macaza, on y danse...

Le Pont Macaza, fait partie de notre histoire. Il se dresse fièrement, nous rappelant jour après jour, la valeur de l'héritage de nos aïeux.

- 13 h 30** Départ des marcheurs, de l'hôtel de ville, vers le pont (à confirmer selon la température...)
- 13 h 45 et 14 h** Départ de la navette, de l'hôtel de ville, vers le pont
- 14 h 15** Début des festivités, musique d'antan et discours patriotiques
- 14 h 30** Dévoilement d'une plaque commémorative «Monument historique patrimonial»
- 15 h** Retour vers l'hôtel de ville avec la navette
- 15 h 30** Vin de l'amitié
Poèmes d'écrivains locaux
Musique d'antan, interprétée par les gens d'ici
Photos de l'histoire du pont
Maquettes



**Afin d'éviter des engorgements dus aux espaces de stationnement , nous vous demandons de laisser votre voiture au village, à l'hôtel de ville. Seules les personnes à mobilité réduite seront autorisées à se stationner au pont. Un système de navette sera disponible pour vous y conduire.*

Nous vous invitons vivement à revivre une part de notre patrimoine en revêtant vos costumes d'antan!

Venez célébrer avec nous!

Votre bibliothèque est très fière de participer, pour la 2^e année consécutive, au programme

Monarque sans frontière de l'Espace pour la vie.

Dès le **8 septembre** prochain, nous serons propriétaires d'une trousse d'élevage de monarques, incluant chenilles et chrysalides. Pendant 21 jours, nous pourrions avoir le privilège d'observer les étapes de transformations de la chenille vers le papillon. Puis, nous étiquèterons et relâcherons les monarques en vue de leur migration vers le Mexique.

Ainsi, nous vivrons les plaisirs de l'observation tout en participant à un programme international de recherche, de conservation et de sauvegarde du monarque.

Ce projet vise à sensibiliser le public (et plus particulièrement les enfants) à la beauté et à la fragilité de la nature tout en lui faisant réaliser qu'il a le pouvoir de changer les choses.

Insectarium de Montréal



N'hésitez pas à venir observer ce fascinant processus durant les heures d'ouverture de la bibliothèque ou sur notre page Facebook !



Certains peuvent voler sans ailes, d'autres résistent à des températures extrêmes, ou encore sont capables de coller aux murs. Et ils n'ont même pas de supers-pouvoirs... **Qui sont-ils?**

Ce sont de **VRAIS HÉROS** de la nature!

Viens t'amuser, tout en apprenant avec

Educazoo :

Vendredi le 30 septembre à 18h30!

On t'attend!

Brunch

Organisé par
La Communauté de La Macaza

Quand : Dimanche 18 septembre
après la messe de 9 h 30 (vers 10 h 30)
Où : Centre communautaire
53, rue des Pionniers
Salle Alice-Rapatel-Dubuc
Coût : 12\$ par personne
Gratuit pour enfant accompagné du parent



Au menu : crêpes et gaufres (avec sirop d'érable ou maison), saucisses, jambon, fêves au lard, fromage, œufs, pains grillés, coupes de fruits, et beaucoup plus....

Soyons-y nombreux et partageons un bon brunch ensemble, tout en apportant un soutien pour notre église de La Macaza.

Billets disponibles au Dépanneur de La Macaza , au bureau municipal ou en téléphonant à Jacqueline

Réservation ou informations : Jacqueline (819) 275-2610 et (819) 275-1489

Rendez-vous à la salle communautaire Alice Rapatel-Dubuc
le 18 septembre prochain

Les Joyeux Macaziens en septembre



Cartes du lundi... 5, 12, 19 et 26 à 19 h
Activités du jeudi ... 1, 8, 15, 22 et 29 à 13 h
Billard ... jeudi à 13 h
Dîner PIZZA ... jeudi le 15 à midi

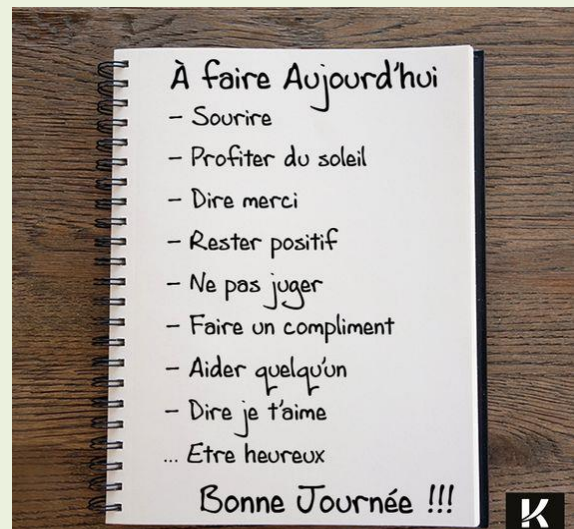


Le 1^{er} jeudi de chaque mois ... jeu de poche à partir de 10h avec son lunch
Au printemps et à l'automne, « pétanque » pour les adeptes.
Des journées autres que les jeudis à déterminer à l'automne.
Cours de YOGA le mardi à 13 h 30 début 6 septembre
Cours de TAI-CHI le vendredi à 10 h début 9 septembre
COTISATIONS 25\$

Réponses: 1. 1930 ; 2. Curé Antoine-Labelle 3. La station DAOUST
1. Bernadette Desjardins 5.1903 6. Marie 7. L'Annonciation
(Rivière-Rouge) 8. Souillard et Thiaville

Calendrier des évènements

Samedi 3 septembre : Fête des Ethnies
Lundi 5 septembre : Bureau municipal fermé
Mardi 6 septembre : Collecte des volumineux (domicile)
Samedi 10 septembre : Consultation publique à 9 h 30
Lundi 12 septembre : Séance ordinaire du conseil municipal
Samedi 17 septembre : Échange de végétaux 9 h à 12 h
Dimanche 18 septembre: Brunch de l'église 10 h 30
Dimanche 25 septembre: Cueillette de champignons 8 h 30
Vendredi 30 septembre: 4^e échéance de paiement de taxes
Dimanche 2 octobre : Fête du Pont Couvert – Journée de la culture
Dimanche 9 octobre : Marathon Desjardins



Imprimé par : **Centre de copies EBTV Inc.**
3, rue Desmarteaux,
La Minerve (Québec) J0T 1S0
Téléphone (819) 274-2660

Courriel : ebtv258@hotmail.com

